

Un "concours d'abonnés" au "Conteur"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un « concours d'abonnés » au « Conteur »

Avec l'aimable accord et l'actif appui du « Conseil des patoisants romands », la Direction du Conteur a décidé d'ouvrir, dans ses colonnes, un « Concours d'abonnés » doté de prix alléchants.

La seule revue folklorique, née sur sol romand, dès 1862, se doit d'être soutenue par tous ceux — la majorité — qui ont à cœur de sauvegarder nos particularismes régionaux. Le Conteur, qui reparait depuis neuf ans et a collaboré, dès les premiers jours, au « Réveil » patoisant vaudois et qui est devenu un organe officiel, ne saurait se développer et suffire à sa tâche que si tous ses nombreux amis font un effort efficace pour augmenter encore ses abonnés et lui permettre, par là même, de porter à 32 pages ses numéros paraissant aujourd'hui sous quatre couvertures différentes : vaudoise, valaisanne, fribourgeoise et jurassienne.

Donc, tous à l'œuvre !

Le présent « concours » vous donne, en effet, l'occasion de vous mesurer dans une joute de saine émulation pour une bonne cause. Plus le Conteur se développera, plus la part de chacun sera grande.

Règlement

1. Le « Concours d'abonnés » du Conteur est ouvert à tous : abonnés et lecteurs.
2. Chaque concurrent devra nous faire tenir, sur simple carte postale, adressée avec la mention : « Concours d'abonnés » à l'Administration du Conteur : Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne, le nombre d'abonnés recrutés avec leurs noms, prénoms et adresses exacts, ainsi que son nom, à partir de ce numéro du 15 décembre 1955.
3. A partir du 15 janvier 1956, le Conteur publiera, chaque mois, un « tableau d'honneur » des concurrents, tableau portant mention du nombre d'abonnés faits par chacun d'eux (ne comptant comme abonné, bien entendu, que ceux qui auront effectué leur versement par mandat postal, soit Fr. 6.50 pour 12 numéros, au compte de chèque postal II. 131 39, Lausanne).
4. Le « Concours d'abonnés » du Conteur durera jusqu'au 30 juin 1956 inclus. En juillet, le 15, aura lieu la

publication des noms et des lauréats et leur rang.

Les prix

Six prix principaux sont prévus, offerts par le « Conseil des patoisants romands » :

1^{er} prix : Fr. 50.— en espèces.

2^e prix : Fr. 25.— en espèces.

3^e, 4^e, 5^e et 6^e prix : Fr. 10.— sous forme de billets de la Loterie romande.

D'autres prix seront décernés sous forme d'abonnements transmissibles au Conteur ou de livres.

Tous les abonnements nouveaux partiront du 15 janvier 1956 au 15 décembre 1956.

L'Administration.



Maison vaudoise et de confiance